

**SYNDICAT GENERAL CGT
DES PERSONNELS DE LA VILLE DE LYON
ORGANISMES RATTACHES**

Bourse du Travail – salle 26 – Place Guichard – 69422 LYON cedex 03
Tél : 04 78 60 88 57

Lyon, 16 février 2018

Monsieur KEPENEKIAN
Maire de Lyon et président
du CCAS
69001 – LYON

Objet : préavis de grève pour le 2 mars 2018

Monsieur le Président du CCAS,

Après plus de quatre ans de présence et de bons et loyaux services au poste d'accueil à l'EHPAD Marius Bertrand, Régine plus de 60 ans, a reçu un courrier de la direction du CCAS lui notifiant qu'elle ne comptera plus dans les effectifs du CCAS. Les agents de l'EHPAD ne cautionnent pas cette décision, dénonce l'attitude de l'administration et demande l'embauche de Régine.

La CGT et les agents revendiquent la titularisation de cet agent.

Pour ces raisons, la CGT dépose un préavis de grève de 1h à 24h le vendredi 2 mars 2018 pour les agents de l'EHPAD Marius Bertrand du CCAS de la ville de Lyon :

Ce courrier tient lieu de préavis de grève.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la CGT
R. DELAUZUN

